

(...)

Peres, rela(ti)on

L an mil sept cent seize et le vingt quatrieme jour
du mois de **janvier** apres midy au lieu de **villaudric**,
dioceze et sen(echau)cee de toulouse, devant moy no(tai)re et
temoins, a eté presant **etienne charron m(aître) e charp(enti)er**
h(abit)ant dud(it) villaudric, lequel en consequence du pouvoir
a()luy donné par messire **jean baptiste de paucy**
seigneur dud(it) villaudric fabas, campsas, et autres
places, et par le s(ieu)r **jean péres bourgeois** h(abit)ant dud(it)
villaudric, de proceder a()la veriffica(ti)on de()l()estat
presant d'une petite maison jardin et pattu joignant
assise aud(it) villaudric **terroir de latruque** vendu
par led(it) s(ieu)r de paucy aud(it) s(ieu)r péres par acte passé
devant moy no(tai)re le jour d'hier, a dit s()etre
transporté sur le lieu, et avoir trouve une porte
pour l()entrée de lad(ite) maison de largeur de quatre
pams et d'hauteur d'une cane avec sa fermure
bois de chesne fort vielle et gatée, deux

.....

10

vielles et ----- petites pentules, deux
gons, une ----- serrure en boce, un
verrouil, et ----- le montant de lad(ite)
porte bois de ----- chesne fort vieux et
vermolû, etant entré par lad(ite) porte il a trouvé
une petite salle basse environnée de paroits
ruineuses de unze pams d'hauteur en dehors, ou il
y a une cheminée de neuf pams dans œuvre, avec
un manteau de bois suporté d'un coté par un
pilier de brique, d()epaisseur de demy tuille non taille,
et de l()autre coté sur la()paroît, lad(ite) salle ayant
trois canes trois pams de long, et quinze pams
de largeur, le tout dans œuvre, sur laquelle, il y
a un vieux plancher, composé de cinq soliveaux
bois de chesne suportes par lesd(ites) paroits, sans
aucun poutre, sur lesquels soliveaux il y a de
planches fort vielles de differantes especes, comme
publier, aître, et autre bois non jointées apolies ny
clouées, dela etant allé a un chay ou coustier
quy joint l()entrée de lad(ite) maison du côté du couchant
tirant au septantrion et avance comme va la
longueur de lad(ite) salle, faisant recoin du coté
de lad(ite) entrée, ou il a trouvé une porte de largeur

de trois pams et demy, et huit pams et demy

.....

d'hauteur avec sa fermeture fort vieille et pourrie bois
de chesne, deux pentules, deux gons, et un verrouil
en deriere sans serrure, led(it) coustier etant environné
de paroits ruineuses d'hauteur de douse pams sur
le devant, et les autres sont de sept pams d'hauteur
celle du coté du septa(ntri)on etant prête a crouler, et
pour ce empecher, il convient la rembrajer de
murraille au plustot, led(it) coustier ayant trois
canes trois pams de long, et dix pams de largeur
a()l()endroit de lad(ite) salle, et ce quy fait recoin du cotté
de l()entrée a deux canes a tout carré, lad(ite) salle
et coustié etant couvertz d'un vieux toit a deux eaux
composé de vieux chevrons, une ventriere, un
tiran, un viscle, et les testieres, le tout fort vieux
et ruiné, n'y ayant que peu de latte pourrie, et le tuille
canal est presque entieremant fraquassé, y ayant
une grande quantité de goutieres, et sur la paroît
quy est au deriere de lad(ite) maison du coté du jardin, il
y a un pignon de corondat de quatre pams d'heuteur
au milieu, et de chaque coté suit le panchant du
toit, les paroits du jardin quy joint lad(ite) maison ont
presqué entieremant croulé, et le pattu est sans
aucune fermeture, de sorte que pour eviter la perte
entiere de lad(ite) maison il convient la reparer
incessamant, et de refaire les paroits dud(it) jardin

.....

Il a noeuf, telle ----- led(it) charron dit etre
sa relation et ----- y avoir procedé
selon dieu et ----- consiance, fait et
recité presans pierre cailhassou et louis coulom
dud(it) villemur signes]avec led(it)-s(ieu)r-peres[led(it) charron
a dit ne scavoir de ce requis par moy no(tai)re

Coulom

Cailhassou

Coulom, no(tai)re